

Référence : C.4 – C.4.5 – 3 – TDP



Plan de communication

Soutenir la mise en œuvre au niveau pertinent des solutions de prévention, d'information et de sensibilisation sur la bonne gestion des déchets

ACTEUR ET TERRITOIRE



Terre de Provence Agglomération
Chemin Notre Dame
13630 EYRAGUES

Elodie MOLINA

Directrice Pôle Déchets

dechets@terredeprovence-agglo.com

04.32.61.06.13

CONTEXTE

La communauté d'agglomération souhaite mettre en place un plan de communication global pour la prévention et la sensibilisation à la bonne gestion des déchets.

Le plan intégrera toutes les actions de communication menées par la communauté d'agglomération : actions des ambassadeurs de tri, animations scolaires, campagnes spécifiques...

Ce plan s'accompagnera de l'élaboration de guide spécifique notamment sur la thématique de verre. Ces guides seront distribués lors de campagnes de communication.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Définition de la stratégie globale de communication avec création de l'univers graphique global et réalisation d'un magazine spécial déchets à distribuer aux foyers de la communauté d'agglomération

Objectifs quantitatifs

Cibler une majorité des foyers de Terre de Provence

Résultats quantitatifs

27 500 exemplaires du magazine édités et diffusés
Plus de 7 500 animations sur la prévention des déchets

Résultats qualitatifs

Nombreux retours positifs sur les thèmes abordés et les explications relatives aux sujets tels que le coût global des déchets, le fonctionnement de la TEOM ...

MISE EN ŒUVRE

Description de l'action

Objectifs pédagogiques

L'objectif de ce guide est de (re)mobiliser les habitants, en les informant sur les consignes de tri et sur les bénéfices du geste de tri. Il doit également lever les freins et les doutes chez l'utilisateur en insistant sur la notion d'« Emballages ». Il doit enfin permettre une meilleure connaissance de la compétence : les filières, les coûts...

Présentation : Magazine complet sur la gestion des déchets au sein de la Communauté d'Agglomération

Cible : grand public, résidents permanents et temporaires

Format : quadri recto/verso, livret minimum 12 pages A5 agrafage central avec couverture (déplié = 6 pages A4 recto/verso).

Rédaction des articles : service déchets communauté d'agglomération et bureau d'études spécialisé déchets

Agence de communication : réalisation de la mise en page et mise en valeur du contenu fourni par la collectivité, conformément à la ligne graphique retenue.

Distribution du magazine aux foyers de Terre de Provence en même temps que le magazine intercommunal.



Planning	Réunions préparatoires : 1 ^{er} semestre 2023 Rédaction des articles : 2 ^{ème} semestre 2023 Conception maquette : 1 ^{er} semestre 2024
Année principale de réalisation	2024
Moyens humains	Directrice pôle déchets / agence de communication / bureau d'études déchets
Moyens financiers	21 420 €
Moyens techniques	Données, bilan service, RPQS
Partenaires mobilisés	Région Sud, Citeo

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Volonté politique de communiquer sur le sujet ➤ Mobilisation des différents acteurs
Difficultés rencontrées	Travail très chronophage sur rédaction des articles, des analyses, des différents contenus
Recommandations	Véritable atout de se faire accompagner par à la fois une agence de communication et un bureau d'études spécialisé déchets